

COMMUNE DE SAINT GERMAIN AU MONT D'OR
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N ° 2025-32

L'an deux mille vingt-cinq, le 30 juin à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance, en Mairie, sous la présidence de Madame la Maire, Béatrice DELORME.
Le quorum était atteint.

Date de convocation : 26 juin 2025

Nombre de conseillers :

En exercice : 23

Présents : 17

Votants : 19

Etaient présents :

Mme Béatrice DELORME, Mme Sophie PELLIS, M. Philippe PERARDEL, Mme Christel BOUSSARD, M. François DANCOURT, Mme Valérie PERARDEL, M. Alexandre JOET, Mme Dominique GALLEY, M. Joris RENAUD, M. Gérard BERTIN, Mme Stéphanie FAURE, Mme Annette COURTEIX, M. Jean-Michel BINET, M. Olivier PERROT, M. Renaud GEORGE, Mme Blandine BROCARD, M. Paul DIDIER.

Ont donné pouvoir : Mme PICHON à Mme BOUSSARD, M. BIGOT à M. GEORGE

Absents : Mme Anne-Françoise GIBERT, M. TEILLON, Mme GENNESSON, M. Philippe POLOME

Secrétaire de séance : Mme Sophie PELLIS

2025-32) SUBVENTION SOCIETE DE CHASSE

La prolifération croissante des populations de sangliers sur le territoire communal engendre des dommages importants aux cultures agricoles, ainsi qu'une augmentation des risques d'accidents de la circulation.

Face à cette situation, les agriculteurs locaux et la Fédération des Chasseurs du Rhône ont sollicité une intensification des actions de régulation sur le territoire.

Dans cet objectif, et afin de garantir des conditions de sécurité optimales pour les chasseurs et la population, la Société de Chasse de Saint-Germain-au-Mont-d'Or souhaite investir dans l'acquisition de deux miradors de chasse d'un montant total de 250€. La Société de chasse demande un soutien financier à la municipalité.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à la majorité décide :

- **D'ATTRIBUER** une subvention exceptionnelle de 200€,
- **D'IMPUTER** cette dépense au budget communal, article 65748,
- **D'AUTORISER** Madame la Maire à signer tout document relatif à cette décision.

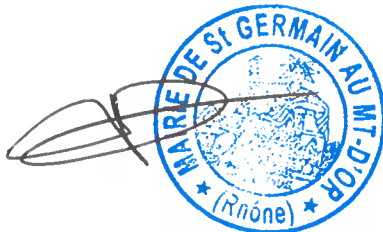
VOTES :

Pour : 13

Contre : 4 (Mme GALLEY, M. JOET, M. BINET, M. RENAUD)

Abstention : 2 (Mme COURTEIX et Mme FAURE)

La secrétaire de séance,
Sophie PELLIS



POUR EXTRAIT CONFORME,
La Maire,
Béatrice DELORME

